



18 mois après : toujours mobilisés pour faire entendre nos voix !

La mobilisation en septembre dernier, un an après le crime industriel de Lubrizol, avait été un signal fort. Samedi 27 mars dernier, 18 mois après, à l'appel du collectif unitaire Lubrizol, ce sont plus de 250 personnes qui se sont à nouveau mobilisées dans la rue avec une bonne couverture médiatique locale et nationale.

Malgré le contexte sanitaire et, en plein reconfinement, la mobilisation a été assez réussie, visible et sonore. Des prises de parole reprenant les thèmes de nos combats ont ponctué la manifestation sur les sujets de la santé, du juridique ou de la transparence exigée pour l'information à la population... La présence des associations de victimes, de défense de l'environnement, de syndicats de salariés et de partis montre le caractère large et multiple de nos mobilisations.

La manifestation a démarré devant le Conseil départemental. Il s'agissait de faire pression sur les collectivités territoriales : département, communes mais aussi de la Région pour qu'elles s'engagent à poursuivre Lubrizol pour sa responsabilité dans la catastrophe et ses conséquences. Pour être conséquentes, elles devraient aussi mettre en place les registres de cancers et des malformations dès à présent pour surveiller et agir face aux possibles conséquences sanitaires de l'incendie de Lubrizol !

La manifestation a traversé la ville de la rive gauche à la rive droite pour se rendre au Palais de justice, lieu symbole de la bataille juridique en cours contre la multinationale Lubrizol de Warren Buffet. C'était d'autant plus important que l'audience de contestation du procès par Lubrizol avait lieu quelques jours après notre rassemblement le 31 mars ! Pas question de laisser s'éteindre la colère, les craintes et les demandes que nous avons face Lubrizol et à l'Etat. C'était le sens de cette nouvelle mobilisation appelée par le collectif unitaire Lubrizol. Et ce ne sera pas la dernière !



union des victimes
de Lubrizol



31 mars Paris



Manif Rouen



Manif 27 mars



18 mois après son crime, LUBRIZO tente d'éviter son procès pénal !

PAR UNE REQUÊTE TRANSMISE EN AOÛT 2020, L'AVOCATE DE LUBRIZOL A DEMANDÉ L'ANNULATION DU PROCÈS-VERBAL D'INFRACTION ÉTABLI PAR DEUX INSPECTEURS DE LA DREAL ET DE SA MISE EN EXAMEN. AVANT DE SE RÉTRACTER LA VEILLE DE L'AUDIENCE QUI S'EST TENUE LE 31 MARS DEVANT LA CHAMBRE DE L'INSTRUCTION DE LA COUR D'APPEL DE PARIS, ELLE DEMANDAIT CARRÉMENT LA NULLITÉ DE L'ENSEMBLE DE L'ENQUÊTE DE FLAGRANCE ET DE L'ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE.

POUR L'AVOCATE DE LUBRIZOL, LE CONTEXTE POST-INCENDIE AVEC UNE « PRESSION MÉDIATIQUE, POLITIQUE ET POPULAIRE » EN CITANT NOTAMMENT LES SLOGANS DES MANIFESTANTS COMME « LUBRIZOL COUPABLE » AURAIT POUSSÉ LES DEUX INSPECTEURS DE LA DREAL À FAIRE ACTE DE « DÉLOYAUTÉ », DE « PARTIALITÉ », ET « D'ERREURS »... CE QUI VIOLERAIT LES DROITS DE LA DÉFENSE DE LA PUISSANTE MULTINATIONALE. AINSI, LES 2 DÉLITS ET 11 CONTRAVENTIONS AYANT FAIT L'OBJET D'UN PROCÈS-VERBAL RELÈVERAIENT PRESQUE DE L'IMAGINAIRE !

DÉFORMANT LES RÉPONSES DE L'INSPECTEUR DE LA DREAL AUDITIONNÉ DÉBUT OCTOBRE 2019 PAR LES SERVICES DE POLICE, LUBRIZOL SOUS-ENTEND QUE LES DEUX INSPECTEURS DE LA DREAL AURAIENT REÇU DES PRESSIONS DE LEUR HIÉRARCHIE (SANS VISER NOMMÉMENT LE PRÉFET OU L'EX-MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ELISABETH BORNE). POUR ÉTAYER CETTE HYPOTHÈSE, LUBRIZOL A TRANSMIS QUELQUES JOURS AVANT L'AUDIENCE TROIS ATTESTATIONS DE CADRES DE L'ENTREPRISE INDIQUANT AVOIR ENTENDU UN DES DEUX INSPECTEURS INDIQUER ÊTRE EN DÉSACCORD CONCERNANT PLUSIEURS INFRACTIONS ! POUR RÉSUMER LUBRIZOL NE COMPREND PAS QUE LE TORCHON BRÛLE APRÈS AVOIR ENTRETENU DES RAPPORTS DE CONNIVENCE AVEC LA DREAL ET LA PRÉFECTURE AVANT L'INCENDIE !

MANIFESTEMENT, LES ARGUMENTS DE LUBRIZOL N'ONT PAS CONVAINCU LE PARQUET GÉNÉRAL QUI A CONCLU AU REJET DE LA REQUÊTE. LES PARTIES CIVILES, REPRÉSENTANT NOTAMMENT LES SYNDICATS ET LES ASSOCIATIONS, ONT PU FACILEMENT DÉMONTRER QU'AUCUN ÉLÉMENT NE JUSTIFIAIT DE FAIRE DROIT À LA DEMANDE DE LA MULTINATIONALE. MANIFESTEMENT CETTE REQUÊTE EST VOUÉE À L'ÉCHEC COMME CELA DEVRAIT ÊTRE CONFIRMÉ LORS DU DÉLIBÉRÉ DU 30 JUIN. CÉPENDANT CELA AURA PERMIS À LUBRIZOL DE GAGNER DU TEMPS EN RETARDANT LES INVESTIGATIONS.



Si vous souhaitez témoigner sur des problèmes médicaux ou des problèmes vétérinaires qui pourraient être liés à l'incendie de Lubrizol/Normandie Logistique, écrivez à :

verite.justice.lubrizol@protonmail.com



CONTACTS

PÊTROLETTE
PETROLETTE76@PROTONMAIL.COM

COLLECTIF UNITAIRE LUBRIZOL
VERITE.JUSTICE.LUBRIZOL@PROTONMAIL.COM

Ont participé à ce numero :

Marie Darouen,
Gérald Le Corre,
Alissa Thor,
Leila Messaoudi

Photos :

@JPLvaray
@C.Holleville